

ritoires du Nord-Ouest, puisqu'ils retirent du droit de pêche au phoque seul, sur les îles Pribyloff plus que suffisamment pour payer l'intérêt sur le prix d'achat, et il y a en plus des mines d'or dans l'Alaska dont une seule donne un million par année.

Pardonnez-moi cette digression. Je disais donc que les Etats-Unis, après avoir acheté ce territoire, avaient émis les mêmes prétentions que la Russie en réclamant le droit exclusif de la pêche dans la mer de Behring en vertu du traité d'achat avec la Russie. C'est pourquoi je suis heureux de voir que tout sujet de dissensions va cesser et j'espère que les recherches et le jugement des arbitres qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté depuis si longtemps pendante.

Je constate avec plaisir que sur l'invitation du gouvernement de Washington nos ministres sont allés conférer avec les représentants de ce gouvernement, et en sont arrivés à un arrangement à l'amiable sur plusieurs questions de la plus haute importance pour l'intérêt général du pays.

Il faut mentionner en premier lieu celui qui a pour objet de déterminer la frontière de l'Alaska. Il y a quelques années on était sous l'impression que cette partie de nos territoires n'était d'aucune valeur, n'était, de fait, qu'un pays de montagnes couvertes de glaces et de neige. Mais depuis les explorations faites dans cette partie de notre territoire, on a constaté que ces montagnes contenaient de l'or et d'autres métaux précieux ; on a constaté également que les rivières contenaient de riches dépôts d'or, et qu'elles étaient remplies de poissons, comme le saumon, la truite et autres ; que de fait, une population de mineurs et de pêcheurs s'est jetée dans cette partie de nos territoires pour exploiter ces richesses, où il y a déjà un grand nombre d'établissements pour la mise en conserve du poisson. En 1885, M. Bayard, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis dans sa correspondance avec leur ministre à Londres, M. Phelps, au sujet de cette question dit :

Si rude et si inaccessible que soit la " mer de montagnes " du sud-est de l'Alaska et si décourageant que soit le pays pour les fins ordinaires de la colonisation de l'intérieur, on devrait se rappeler que c'est une région minière, la continuité de la couche aurifère et argentifère de la Californie et du Nevada et qu'elle peut en tout temps acquérir une importance dont nous n'avons pas encore une idée. Il est évidemment avantageux pour les deux pays qu'ils s'entendent sur une ligne frontière susceptible d'être tirée à un coût raisonnable, et cependant décrite avec tant de précision, que, dans un cas de nécessité, tout point donné puisse être déterminé avant un arbitrage général ; il est évidemment avantageux, dis-je, que cela soit fait pendant que toute la question des valeurs locales n'est pas encore agitée.

Il est donc très-important pour les deux pays que cette question soit réglée sans plus de délai, afin d'éviter les difficultés qui peuvent arriver si l'on attendait plus tard, et pour empêcher les conflits des intérêts des individus, ou les conflits de juridiction, qui seraient de nature à retarder ou embarrasser la localisation de la ligne.

Le président Grant, dans son message au Congrès, le 2 décembre 1872, dit :

Les difficultés qui ont accompagné la détermination de notre ligne-frontière, après l'occupation de notre territoire et son établissement par ceux qui doivent allégerance aux gouvernements respectifs, nous montrent l'importance qu'il y a d'établir, par des circonstances naturelles ou autrement, la ligne réelle entre le territoire que nous avons acheté de la Russie et les possessions voisines de Sa Majesté britannique. La région est aujourd'hui si peu habitée qu'il est vraisemblable qu'aucun conflit d'intérêt individuel ou de juridiction ne viendra retarder ou embarrasser la détermination de la

ligne. Si l'on retarde jusqu'à ce que la population se porte dans le territoire et l'occupe, il peut arriver qu'il s'élevé quelque contestation frivole entre les voisins et mette encore les deux gouvernements en antagonisme. Je recommande donc la nomination d'une commission nommée par la Grande-Bretagne pour fixer la frontière entre notre territoire d'Alaska et les possessions limitrophes de la Grande-Bretagne.

Il n'y a pas de difficulté pour la ligne qui suit le 141e degré de longitude depuis la mer glaciaire en descendant au Mont Saint-Elie ; mais la difficulté commence là, pour se continuer jusqu'au canal de Portland, suivant les prétentions américaines, ce qui leur donnerait les îles Prince of Wales et Pearce et autres, ou jusqu'au détroit de Clarence, suivant notre prétention, ce qui nous donnerait ces mêmes îles ; et quant à l'étendue de terre de la côte à l'intérieur, qui est limitée à la crête des montagnes les plus rapprochées de la côte pourvu qu'elles n'en soient pas à plus de dix lieues marines, non compris les sinuosités de la côte, suivant nos prétentions, mais le contraire, suivant les prétentions américaines. Des études sérieuses ont été faites de la question par le Dr Dawson de notre côté et par M. Dall de l'autre.

Examinons maintenant la question des naufrages et des sauvetages.

D'après la loi actuelle et les règlements de douane, vu qu'il y a plus de naufrages de vaisseaux sur la côte nord des lacs et rivières qui nous séparent de nos voisins que sur la côte sud, je crois que nous avons l'avantage de la position ; cependant, comme nous voulons vivre en harmonie avec nos voisins, je suis heureux de voir que des arrangements à l'amiable ont été faits pour régler cette question.

Nous apprenons aussi avec plaisir qu'ils se sont entendus pour nommer une commission internationale pour faire rapport sur les règlements qui doivent être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche, la pollution des rivières, la clôture uniforme de la pêche, et autres moyens pour conserver et propager le poisson.

C'est un fait reconnu que malgré tout ce que nous pouvons faire dans toutes les parties de la Puissance où nos lacs et rivières sont la ligne de division entre les deux pays, si nos amis de l'autre côté de la ligne ne prennent pas les mêmes précautions que nous pour la protection et la propagation du poisson, nos efforts et les dépenses que nous faisons en ce sens deviendront inutiles. Prenons, par exemple, les côtes de l'Atlantique américain : par le manque de règlements, ces pêcheries autrefois si abondantes sont aujourd'hui nulles.

Le discours du Trône nous informe de la nomination de la commission chargée de s'enquérir du service civil. Je suis certain que le rapport qui sera fait par les hommes distingués qui la composent sera d'un grand avantage pour réformer les abus qui peuvent exister. Je dois en même temps féliciter le gouvernement sur l'action prompte qu'il a prise en chassant du service tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'irrégularités et je suis certain qu'il continuera cette ligne de conduite afin qu'il ne reste pas un seul employé malhonnête, parce qu'il est de la plus haute importance pour la bonne administration du pays, que les employés du service civil, plus que toute autre classe de la société soient au-dessus de de tout soupçon, et qu'ils soient bien convaincus qu'aucune irrégularité de leur part ne sera pardonnée. Mais c'est un fait bien consolant que sur un aussi grand nombre d'employés il s'en soit trouvé un